



sarlon® habitat modul'up 2s2 | 2s3
LA TECHNOLOGIE DE L'AVENIR

créons un environnement meilleur

forbo

FLOORING SYSTEMS

MODUL'UP : UN CONCEPT INNOVANT, UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

PROJET NEUF

Les bénéfices pour la maîtrise d'ouvrage.....	page 5
Les bénéfices pour l'entreprise de pose.....	page 7
Facilement recyclable.....	page 8
Les idées reçues.....	page 9
Cas concrets.....	page 14

RÉNOVATION SUR SUPPORTS ANCIENS Y COMPRIS AMIANTÉS

Les bénéfices pour la maîtrise d'ouvrage.....	page 15
Les bénéfices pour l'entreprise de pose.....	page 16
Tests à l'appui.....	page 18
Réglementation amiante.....	page 19
- les obligations de la maîtrise d'ouvrage.....	page 19
- Les obligations de l'entreprise de pose.....	page 21
Cas concrets.....	page 22

MISE EN ŒUVRE ET PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Principes de mise en œuvre.....	page 23
Un mode de pose simplifié.....	page 24
Les produits complémentaires.....	page 25

Modul'up est un système inédit de pose non collée conçu par Forbo, destiné au marché du neuf (logements, bureaux, établissements de santé, etc.) ainsi qu'à la rénovation et notamment au recouvrement de supports amiantés.

Bien plus qu'une innovation technologique, Modul'up est emblématique de la stratégie de développement de Forbo. Il traduit notre souci permanent d'optimiser la mise en œuvre et l'usage de nos produits tout en réduisant conjointement les consommations matérielles et énergétiques de leur production à leur recyclage. Ce faisant, Modul'up exprime notre ambition de réorienter les tendances actuelles en répondant dès à présent, et dans une vision durable, aux enjeux du marché des revêtements de sol de demain : l'économie de la fonctionnalité et l'écologie industrielle.

*Après un **lancement réussi** et déjà plus d'**1 million de m²** posés, la technologie modul'up revêt une dimension particulière et clairement perceptible à travers ces principaux bénéfices :*

. **Rentabilité et compétitivité pour la maîtrise d'ouvrage et l'entreprise de pose**, par la rapidité et l'aisance de sa pose/dépose et la flexibilité de sa mise en œuvre.

. **Contribution positive à la santé et au confort du poseur et de l'utilisateur final**, en conjuguant les qualités d'un revêtement de sol hautement performant en termes de sécurité et de bien-être, et la commodité pour les professionnels d'un système de pose 100 % libre.

. **Création de valeur tout au long du cycle de vie du produit** en limitant considérablement le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, dès sa phase de fabrication jusqu'à l'étape finale de son recyclage « total et hautement valorisé* ».



* hors cadre amiante

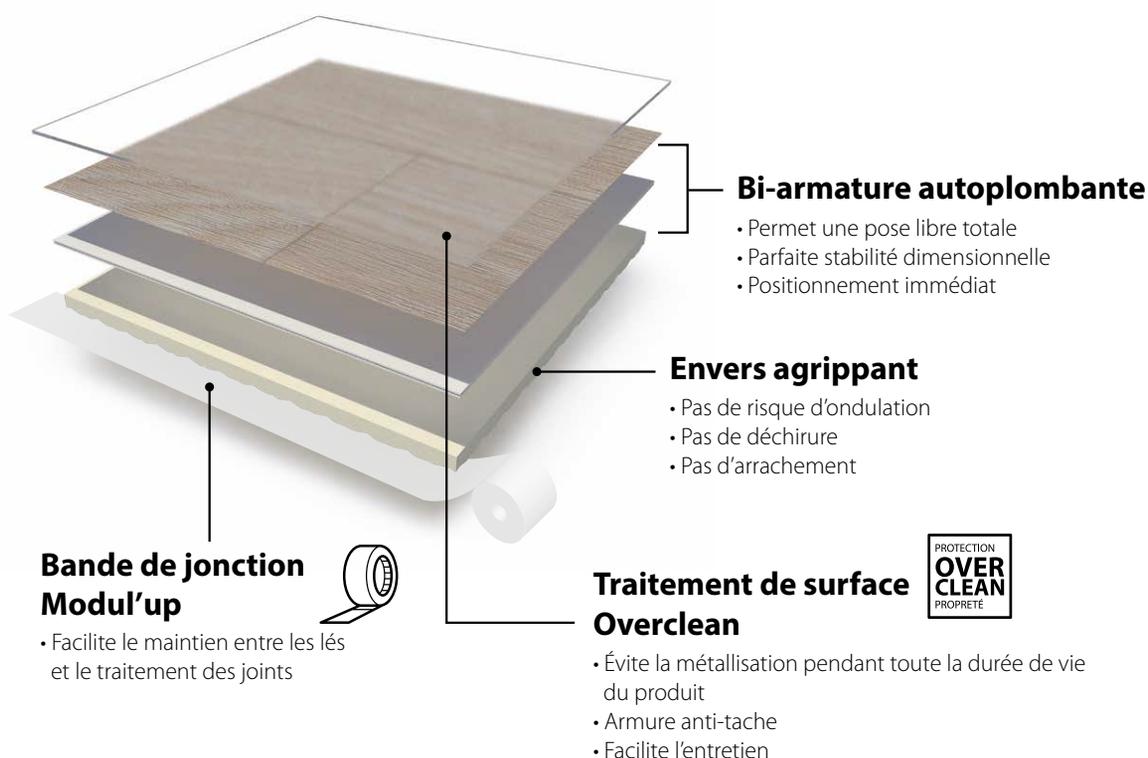
MODUL'UP : UNE TECHNOLOGIE INÉDITE SANS COLLE

Un système qui combine :

- un revêtement de sol PVC acoustique
- et une bande de jonction Modul'up

LA TECHNOLOGIE EN DÉTAIL

Afin de permettre une pose 100 % libre durable dans le temps, le produit a nécessité un véritable développement technologique qui garantit sa parfaite tenue face aux diverses sollicitations.



*Efficacité acoustique 19 dB
Existe en versions U2s et U3/U4*

PROJET NEUF : LES BÉNÉFICES POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Chantiers plus courts :

- Réduction de 30 % sur les coûts de maintenance et d'intervention : remplacement simple et rapide du revêtement
- Intervention en site occupé sans nuisance (bruits, poussière, ...)
- Remise en service des locaux immédiate
- Facilité de recyclage
- Prix fourni/posé identique (pose initiale)



ANTICIPEZ ET MISEZ SUR L'AVENIR

Étapes de préparation	Rénovation d'un système collé par un système collé	Rénovation d'un système libre par un système libre
Dépose - Arrachage	✓	
Grattage colle	✓	
Primaire / Ragréage	Selon l'état du support	
Encollage	✓	
Pose	✓	✓

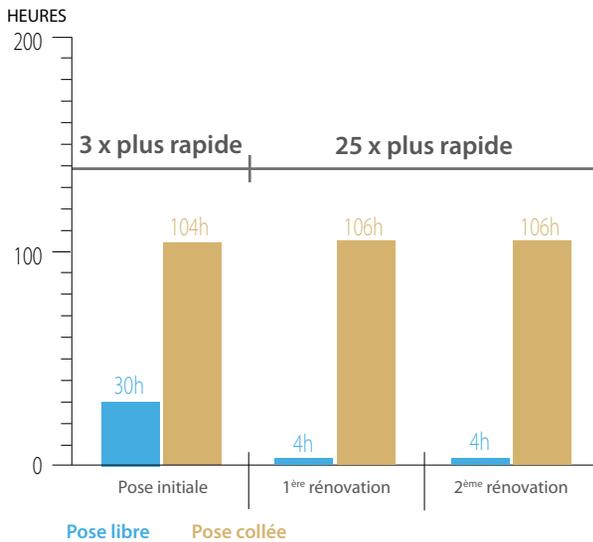


Réduction des coûts d'exploitation

RAISONNER SUR LE PRÉSENT, EN ANTICIPANT POUR MISER SUR L'AVENIR

DÉLAI DE MISE À DISPOSITION DES LOCAUX*

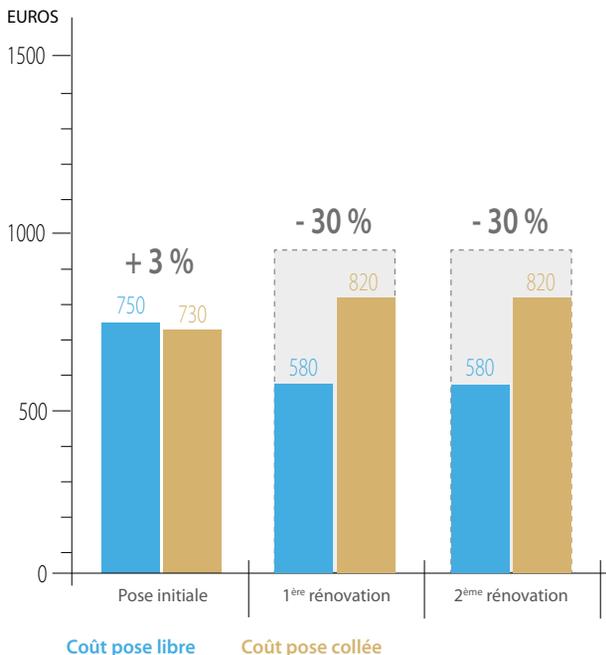
Base 30 m² type séjour



*Délai rapide
de mise
à disposition
des chantiers*

PRIX INDICATIF FOURNI POSÉ EN € HT*

Base 30 m² type séjour



*Des coûts
d'exploitations
optimisés*

COÛT TOTAL =
POSE INITIALE
+ 2 RÉNOVATIONS



*Fourniture complète, préparations des supports, mise en oeuvre (pose et dépose) traitement à froid et les temps d'attente (séchage, délai de mise en service).

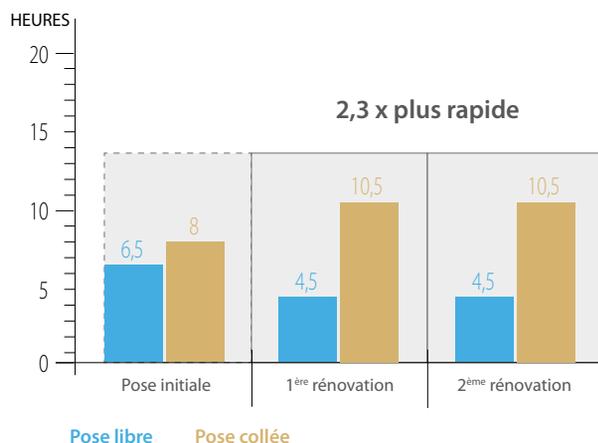
PROJET NEUF : LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE DE POSE

SOLUTION SÛRE ET RENTABILITÉ AMÉLIORÉE

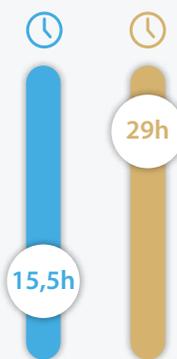
- Un ratio prix fourni/posé identique
- Désordre limité lié à la pose
 - pas de gestion de colle
 - possibilité de rectifier et d'ajuster en cas d'erreur de pose
 - sans risque d'altération du ragréage lors d'une rénovation future
- Réduction du nombre d'opérations :
 - pas d'application de colle, pas de temps de gommage, pas de marouflage
- Flexibilité de la mise en œuvre :
 - tolérance plus élevée aux irrégularités des supports
- Temps d'intervention réduit (ex : pas d'attente liée au gommage de la colle)

DURÉE DE MISE EN ŒUVRE*

Base 30 m² type séjour



Durée totale de mise en œuvre divisée par deux



Le calcul intègre : préparations des supports, implantation, mise en œuvre (pose et dépose), traitement à froid (hors temps d'attente).

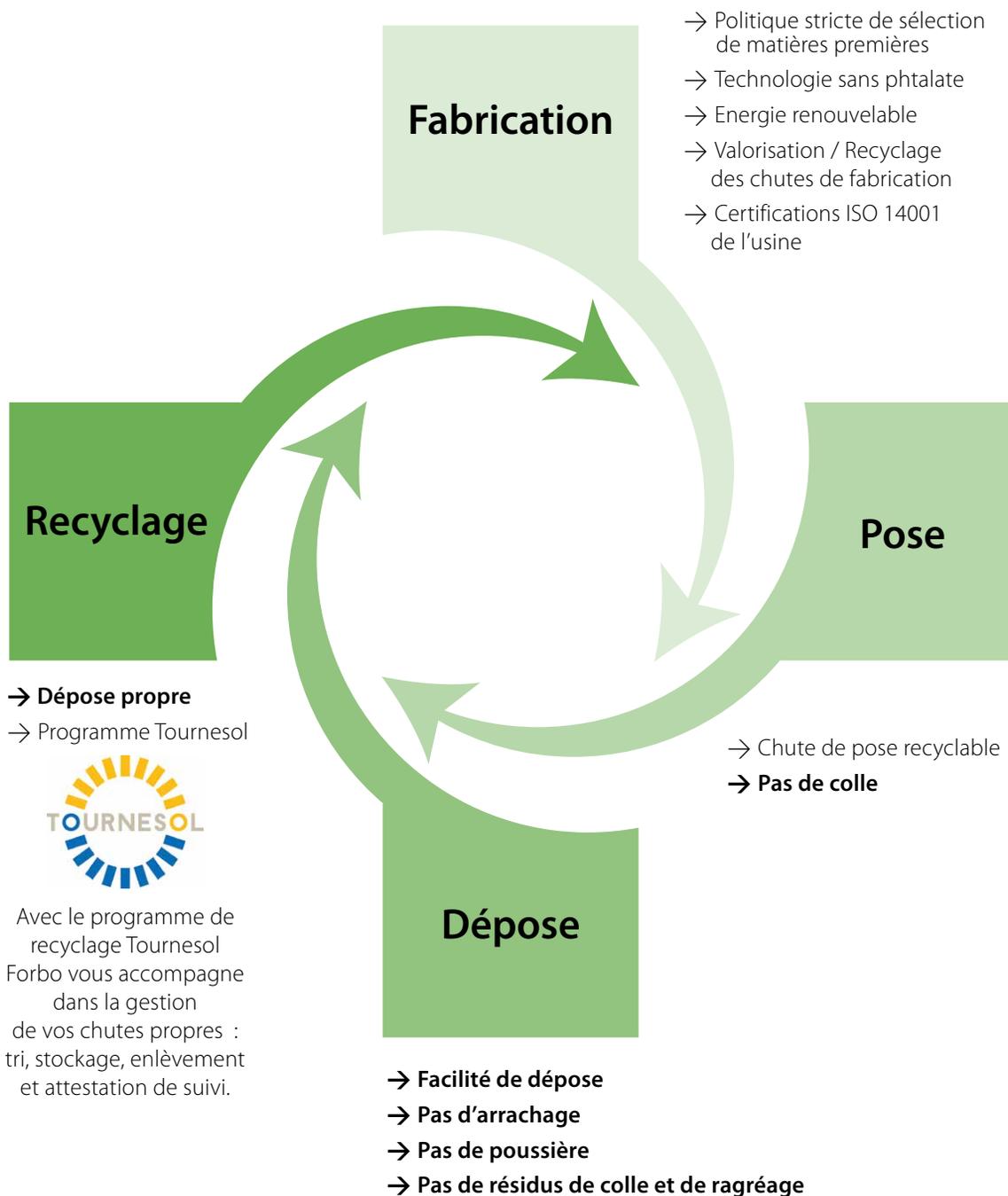


Apporteur de solution innovante

FACILEMENT RECYCLABLE ET HAUTEMENT VALORISABLE*

Sarlon habitat modul'up, comme l'ensemble des produits Forbo, s'inscrit dans notre engagement visant à limiter, à toutes les étapes, le gaspillage des ressources et l'impact environnemental.

* hors cadre amiante



IDÉE REÇUE N°1

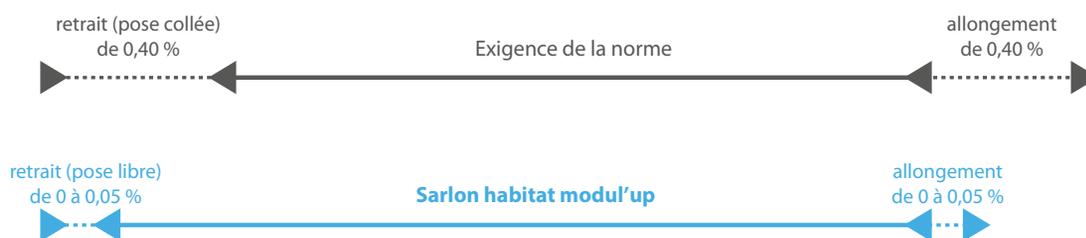
“ Un revêtement de sol PVC acoustique sans colle n'est pas stable ”

Sarlon habitat modul'up bénéficie d'une structure bi-armature auto plombante qui assure une stabilité optimale et un placage immédiat.



Ces tests ont été effectués selon la norme NF EN ISO 23999 pour permettre de déterminer la stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après exposition à la chaleur.

TEST DE STABILITÉ DIMENSIONNELLE



Les faibles valeurs de retrait et d'allongement confirment que le produit présente de faible risque de dilatation et n'a pas besoin de bénéficier d'un maintien supplémentaire avec de la colle.



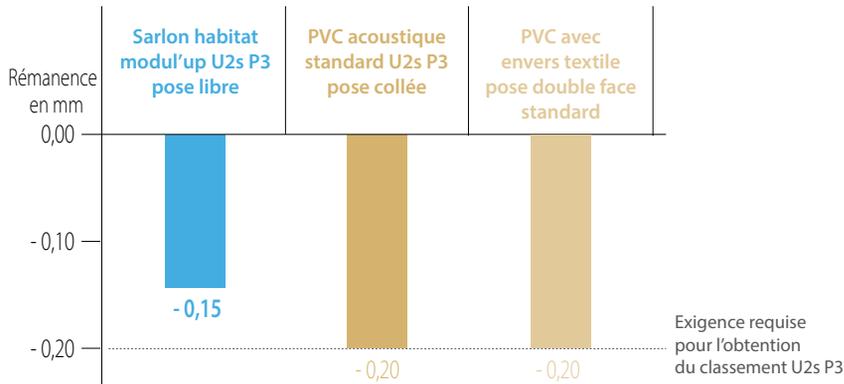
IDÉE REÇUE N°2

“ Un revêtement de sol PVC acoustique en lés sans colle ne peut pas être durable ”

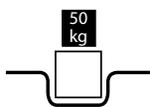
Sarlon habitat modul'up est non seulement résistant au trafic par son épaisse couche d'usure, mais également résistant aux marques de meubles par son étonnante mousse résiliente haute densité. Sa résistance est réelle et visible.

DES PERFORMANCES PROUVÉES

La norme NF EN ISO 24343-1 décrit une méthode de détermination du poinçonnement rémanent produit dans un revêtement de sol résilient après l'application et le retrait d'une charge lourde.



Détail de la méthode de la norme NF EN ISO 24343-1 :



On applique une charge de 50 kg sur une surface de 1 cm² pendant 2 h 30.



On retire la charge. Après 2 h 30, on mesure l'enfoncement encore visible = valeur de poinçonnement rémanent.

La technologie modul'up combinée à l'absence de colle permet de réduire jusqu'à 25 % l'enfoncement résiduel du produit.



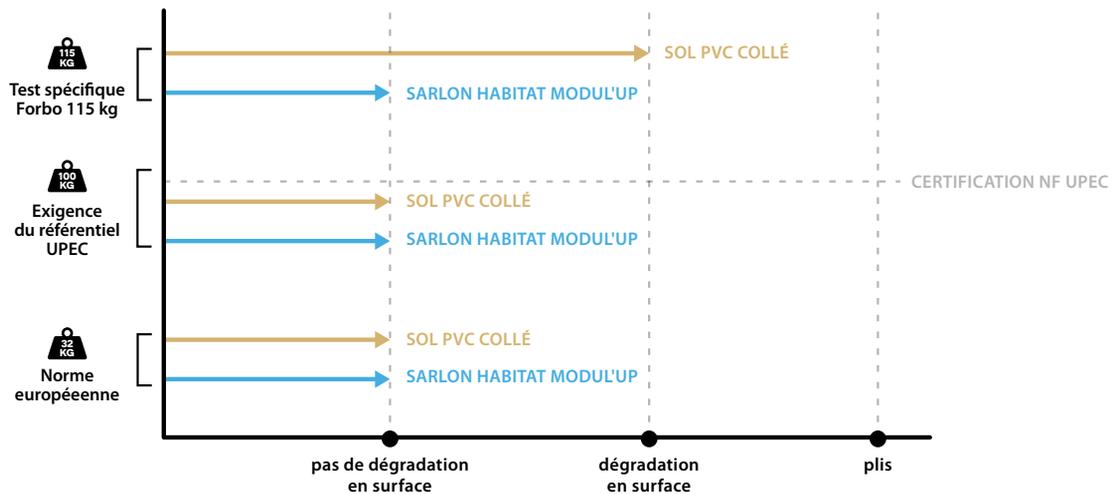
IDÉE REÇUE N°3

“ Un revêtement de sol PVC acoustique en lés sans colle ne peut pas résister au déplacement des meubles ”

Sarlon habitat modul'up est doté d'un envers agrippant lui permettant d'atteindre des performances de maintien remarquable et de résistance aux déplacements de meubles*. Pas d'ondulation et pas de risque d'arrachement.

* Le soulèvement de mobilier est indispensable comme pour un revêtement de sol PVC collé.

RÉSULTATS DU TEST DES PIEDS DE MEUBLES SELON NF EN 424



Sarlon habitat modul'up ne génère ni dégradation, ni déformation lors de déplacement de mobilier.

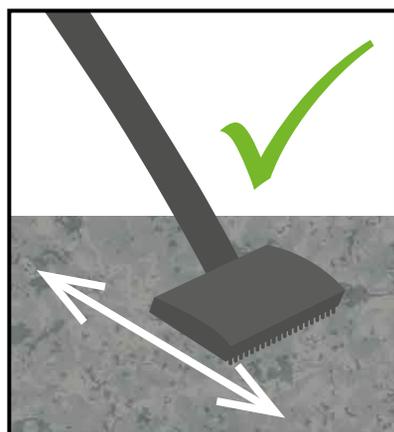
IDÉE REÇUE N°4

“ Un revêtement de sol PVC acoustique en lés sans colle se soulève à l’aspiration ”

Sarlon habitat modul’up se distingue par son poids et sa rigidité qui assurent un placage efficace et facilite ainsi le passage de l’aspirateur sans risque de soulèvement.*



*Dans des conditions standards d'utilisation avec un embout adapté pour sol lisse en réalisant des mouvements de va et vient horizontaux.



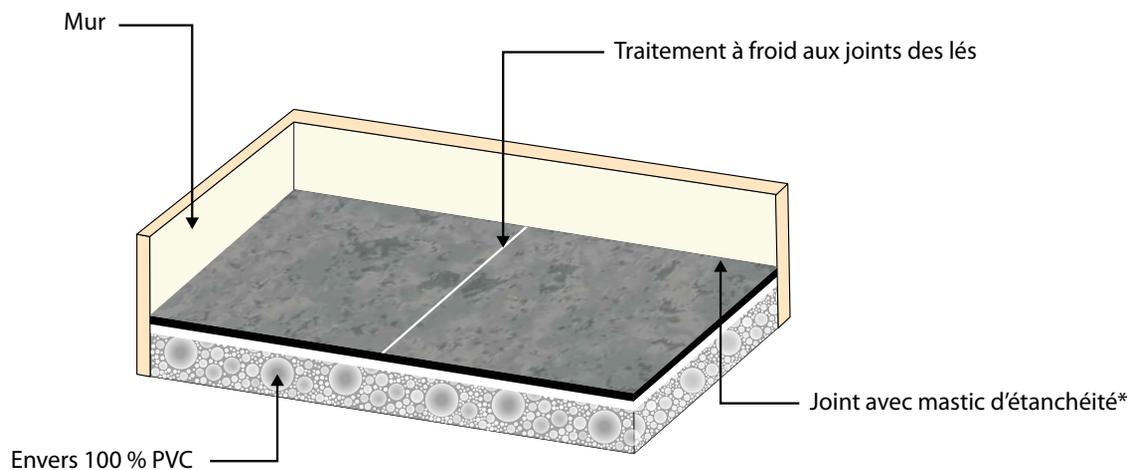
*Sarlon habitat modul’up
ne se soulève pas à
l’aspiration.*

IDÉE REÇUE N°5

*“ Un revêtement de sol PVC
acoustique en lés sans colle
n’est pas étanche ”*

Pour garantir une étanchéité
dans le temps et se prémunir
des risques d’infiltrations,
Sarlon habitat modul’up
bénéficiera d’un traitement
des rives et aux joints des lés.

*règle applicable aux locaux E2 (idem en pose collée)



*L'absence de colle
évite les phénomènes
de décollement ou
de cloquage.*

PROJET NEUF : CAS CONCRET

Trois questions à M. Legendre, coordonnateur d'opérations
Travaux neufs chez Auvergne Habitat à Clermont-Ferrand (63)

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE NOUVEAU PROGRAMME DE LOGEMENTS SOCIAUX ?

« Il se situe dans le nouvel éco-quartier de Champratel, un secteur en pleine mutation situé au nord de Clermont-Ferrand et en plein cœur de l'agglomération.

Il s'agit ici de réaliser 21 logements sociaux locatifs neufs, pour une surface utile totale de 1591 m². »

LE CHOIX DE SARLON HABITAT MODUL'UP CORRESPOND AUX OBJECTIFS POURSUIVIS LORS DU CHANTIER ?

« Oui, car c'est un produit en phase avec notre démarche de développement durable. En particulier, il a été posé sans colle, ce qui réduit au maximum l'impact environnemental. Il contribue par ailleurs à répondre aux cibles de la démarche HQE et contribue ainsi positivement à la santé et au confort des utilisateurs des logements. »

DANS L'HABITAT SOCIAL, IL FAUT ÉGALEMENT PENSER TRÈS TÔT À L'EXPLOITATION, ENTRETIEN, RÉNOVATION DES LOGEMENTS ?

« C'est exact. Nous devons trouver l'équilibre entre la qualité du bâtiment produit, pour maintenir l'attractivité de l'habitat social, et l'optimisation des coûts d'exploitation, y compris sur le long terme avec les futures rénovations. Là-encore, le revêtement de sol choisi répond positivement au cahier des charges : grâce à la pose sans colle, les changements partiels ou complets sont simples et rapides. Et en l'absence de nuisance, bruits ou poussière, nos interventions peuvent s'effectuer en milieu occupé, ce qui représente un gain important d'exploitation. »



RÉNOVATION : LES BÉNÉFICES POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

SOLUTIONS FACILES ET ÉCONOMIQUES

Rénovation sur supports anciens

- Multiples supports acceptés : carrelage, PVC compacts...
- Chantier plus rapide
- Facilite la rénovation future
- Sans contrainte pour une intervention rapide
- N'endommage pas l'ancien support en place

Recouvrement de supports amiantés en sous-section 4 (SS4)

- Solution unique assurant de rester en sous-section 4 lors des futures rénovations
- Plus économique que le désamiantage
- Recouvrement fiable grâce à des modes opératoires présentant des mesures d'empoussièrement inf. à 5 f/l sur les chantiers réalisés
- Possibilité d'intervention en milieu occupé
- Evaluations périodiques sans contrainte



*Solution pérenne en sous-section 4
lors des rénovations ultérieures*

RÉNOVATION : LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE DE POSE

SOLUTIONS RAPIDES ET RASSURANTES

Rénovation sur supports anciens

- Pose directe sur anciens supports : carrelage, bois, linoléum, PVC compact.
- Gestion simplifiée, exemple : litiges liés à la colle

Supports	Travaux préparatoires
Supports à base de liants hydrauliques	En cas de ragréage, les planchers et les dallages recevront un enduit de lissage classé au minimum P3 (les bétons surfacés pourront éviter de recevoir un enduit de lissage sous condition de remplir les exigences de planéité)
Supports bois* (panneaux rainurés et languetés)	Aucun traitement n'est à prévoir pour tout désaffleurl inférieur à 1 mm et/ou tout joint entre lames inférieur à 2 mm*
Ancien carrelage	Aucun traitement n'est à prévoir pour tout désaffleurl inférieur à 1 mm et/ou tout joint entre carreaux inférieur à 4 mm
Dalles semi-flexibles sans amiante ou PVC compact ou linoléum compact	Pas de disposition particulière hors la vérification de l'exigence support
Dalles semi-flexibles avec amiante	Il convient de respecter dans tous les cas la réglementation en vigueur dans ce domaine

Recouvrement de supports amiantés en sous-section 4 (SS4)

- Pose et dépose 3 x plus rapide qu'un envers textile avec double face classique
- Des modes opératoires spécifiques permettant d'effectuer les démarches officielles auprès de la CARSAT et la DIRECTE
- Conditions d'interventions améliorées : intervention possible sans EPI**
- Supprime le risque d'arrachage des fibres aux déposes ultérieures

*Une imprégnation générale de primaire pour support bois est nécessaire afin de maintenir le support hors poussière.

**Dans le respect du mode opératoire afférant pour les opérations justifiant des mesures inférieures à 5 fibres/l



Possibilité de suivre une formation amiante SS4 dans nos centres de formations.

RÉNOVATION : COMPARATIFS DE REMISE EN ÉTAT DES LOCAUX DE 100 M²

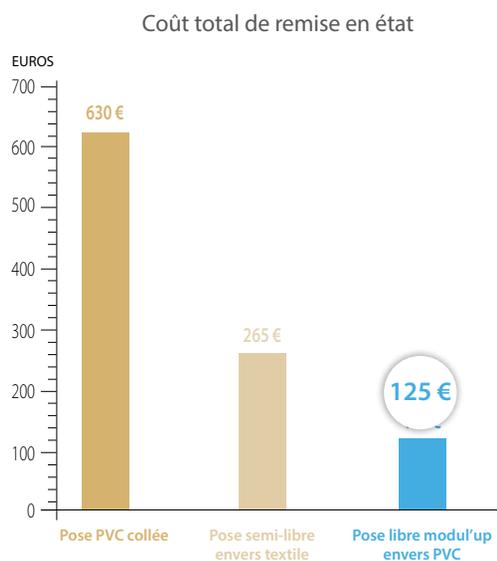
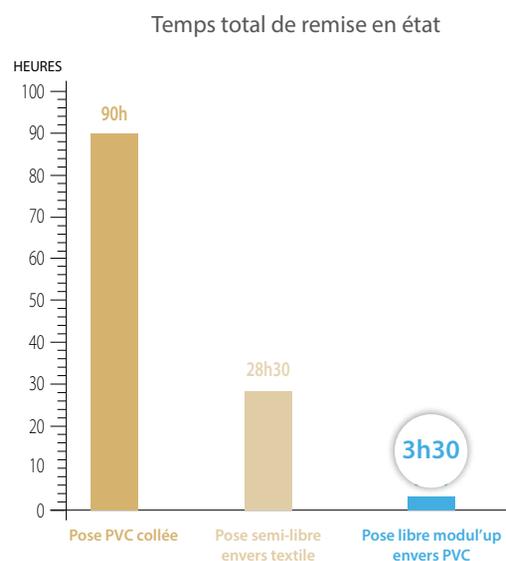
TEMPS DE REMISE EN ÉTAT

	Pose PVC collée	Pose semi-libre envers textile	Pose libre modul'up envers PVC
Dépose du revêtement de sol	10h	3h	2h
Grattage	6h	3h	-
Gestion des déchets	2h	1h30	1h30
Délai de mise en service avant utilisation des locaux	72h	24h	-
TEMPS TOTAL	90h	28h30	3h30

COÛT DE REMISE EN ÉTAT

	Pose PVC collée	Pose semi-libre envers textile	Pose libre modul'up envers PVC
Dépose du revêtement de sol	350 €	105 €	70 €
Grattage	210 €	105 €	0 €
Gestion des déchets	70 €	55 €	55 €
Recyclage (hors support amianté)	OUI	NON	OUI
Risque d'arrachage sur support DVA à la dépose	OUI CERTIFICATION SS3*	OUI CERTIFICATION SS3	NON Formation SS4*
COÛT TOTAL	630 €	265 €	125 €

* SS3 ET SS4 : sous-section 3 et sous-section 4



TESTS À L'APPUI

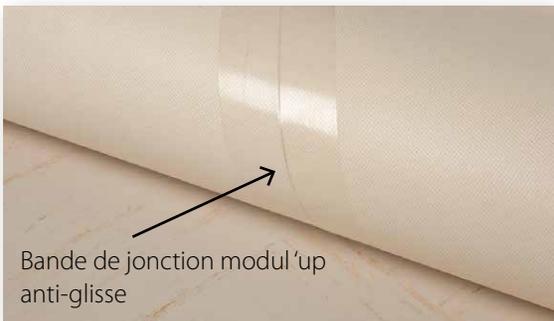
CAPACITÉ DU PRODUIT À ABSORBER LES IRRÉGULARITÉS DU SUPPORT

TEST DE LA CHAISE À ROULETTES SELON LA NORME NF EN 425



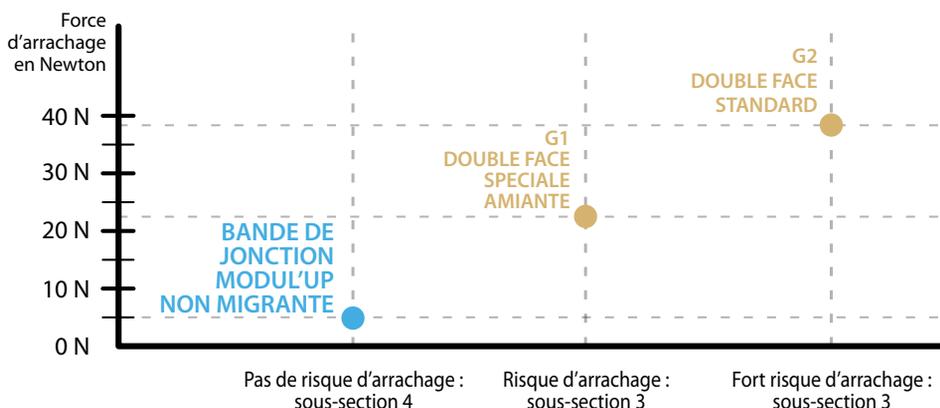
Sarlon habitat modul'up résiste 2 fois plus qu'à la norme requise (soit 25 000 cycles). Après 50 000 cycles : pas de changement d'aspect et aucun spectre du support existant.

TEST COMPARATIF ARRACHAGE AVEC BANDE DE JONCTION MODUL'UP



Sarlon habitat modul'up présente une résistance au pelage si modérée qu'il évite le risque d'arrachage ou de dégradation du support amianté lors des rénovations ultérieures.

Essai de pelage à 90 ° suivant la norme NF EN 1372 (test réalisé en interne)

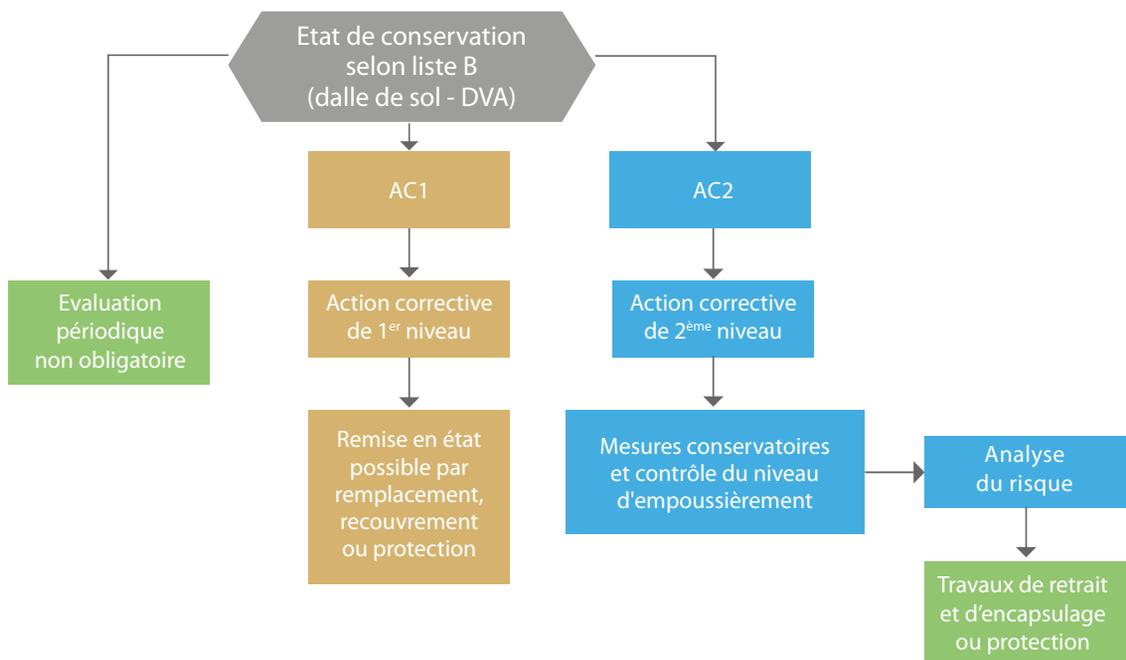


RÉGLEMENTATION AMIANTE

LES OBLIGATIONS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

1 Dossier Technique Amiante

Le permis de construire de mon bâtiment a été délivré avant le 1er juillet 1997, je fais réaliser mon DTA (Dossier Technique Amiante).



2 Repérage Amiante Avant Travaux

Je peux être amené à réaliser des travaux ou interventions. Je fais réaliser en complément un RAAT (Repérage Amiante Avant Travaux) qui est un repérage exhaustif de l'amiante.



3 Interventions et sous-sections

Selon les résultats du repérage et l'analyse du risque, je détermine la nature des travaux et donc la sous-section dont dépendent ces travaux ou interventions.

SOUS-SECTION 3	SOUS-SECTION 4
<ul style="list-style-type: none">• Démolition• Retrait partiel de l'amiante• Désamiantage• Encapsulage (solide, étanche, durable) : chape• Procédés potentiellement associés à l'encapsulage : ragréage / résine / collage permanent	<ul style="list-style-type: none">• Intervention entretien & maintenance• Recouvrement : accessible pour vérifications de l'état du support (pose libre / poissée)• Percement seuil de porte ou nez de marche• Rebouchage des dalles manquantes ou dégradées dans la limite de 10 % environ de la surface.

4 Plan prévention

Je réalise l'analyse des risques et le plan de prévention. Si besoin (dalles fortement abimées par ex.), je fais réaliser des mesures d'empoussièrement.

5 Consultation

Je consulte les entreprises en précisant la sous-section concernée. En sous-section 4, je précise la solution de recouvrement qui permettra de minimiser le risque d'empoussièrement.

6 Contrôle et mise à jour DTA

Avant réouverture des locaux, je procède à nouveau à un contrôle et je mets à jour mon DTA.



RÈGLEMENTATION AMIANTE

LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE DE POSE

1 Formation

Je me forme à la sous-section 4 en contactant le service de formation Forbo formation.sarlino@forbo.com.

2 Nature et sous-section

Selon la nature des travaux ou interventions, je détermine la sous-section. Je peux intervenir en sous-section 4 sur tout sol amianté présentant moins de 10 % de dalles amiantées.

3 Mode opératoire

Je rédige mon mode opératoire en me basant sur le modèle fourni par Forbo et je suis le processus réglementaire de validation auprès de la médecine du travail et des délégués du personnel avant :

→ envoi à la DIRRECTE

→ envoi à la CARSAT

4 Equipements de Protection Individuelle

Je procède à l'identification des risques et je définis les EPI (Equipements de Protection Individuelle) et EPC (Equipement de protection collective) en fonction du niveau d'empoussièrement.

→ possibilité d'intervention sans EPI (Equipement de Protection Individuelle) si le niveau d'empoussièrement est < 5 f/l

5 Réalisation des travaux

6 Gestion des déchets en filière dédiée suivant les dispositions prises dans le BSDA (Bordereau de Suivi des Déchets d'Amiante)



RÉNOVATION : CAS CONCRETS

Hotelio - 1 chemin st Hubert 34970 LATTES 04.67.64.27.53
www.hotelio.fr

Yann Savajols (responsable) mise sur le confort, la convivialité, et l'expérience high tech.

Ce PVC en pose sans colle s'intègre parfaitement au nouveau concept, aussi bien sur le plan esthétique que sur le plan économique.

Sur le plan budgétaire, il y a là des choix à faire qui ont des conséquences importantes. A l'Hotelio de Montpellier, par exemple, nous avons des moquettes dans les anciennes chambres et nous avons retenu un sol souple PVC de chez Forbo pour les remplacer.

Nous gagnons ainsi sur plusieurs tableaux. D'abord, en évitant des travaux de rattrapage sur le sol initial, la structure de Saron habitat modul'up nous permettant de corriger la majeure partie des irrégularités initiales. Ensuite, la pose sans colle que nous avons choisie réduit le temps d'indisponibilité des chambres. Lors d'une première pose, ce n'est pas crucial, mais je pense déjà aux futurs renouvellements d'ambiance dans les chambres. Nous gagnerons alors beaucoup de temps, à la fois sur la dépose et sur la nouvelle pose.



SOLUTION RECOUVREMENT AMIANTE

Bailleur social Le Foyer Rémois 51 Reims

Les dalles vinyle amiantées (DVA) sont encore bien présentes dans le parc immobilier du Foyer Rémois. « De l'amiante, quand on en cherche, on en trouve toujours, estime même Fabrice Bernaudat : dans les plafonds, les mastics des vitres, les plaques d'isolation sous les balcons... et bien sûr dans les sols ! Soixante dix-neuf pour cent de notre patrimoine est sorti de terre avant 1997 et l'interdiction d'utiliser l'amiante dans la construction. Et comme 80 % de ce parc ancien a été équipé de DVA, je vous laisse faire le calcul ».

Un calcul mais pas seulement ! Il faut aussi informer les locataires et leurs représentants de la présence du matériau, que ce soit dans les parties privatives ou les parties communes. Cette obligation concerne notamment les bailleurs sociaux. « C'est une information délicate à manipuler, car la révélation de l'existence d'un risque, même s'il est maîtrisé, demande des précautions ».

DES SOLS CHANGÉS PLUS VITE ET PLUS SIMPLEMENT

Le recouvrement des DVA, ou d'une moquette collée avec une colle amiantée, a dans ce contexte le mérite de rassurer. « Le mode opératoire des entreprises de pose certifiées est allégé. Vous n'avez plus d'ouvriers en scaphandre comme ceux qui interviennent pour des retraits complexes... tout en vous affirmant qu'il n'y a pas de danger ».

Autre avantage notable du recouvrement selon le responsable du Foyer Rémois : le chantier, en pose non collée, se déroule beaucoup plus rapidement, ce qui occasionne moins de dérangements pour les locataires qui seraient en place, ou bien une remise sur le marché plus rapide, en cas de vacance de l'appartement.

**LE FOYER
REMOIS**

Groupe GLOBAL HABITAT



© Axel Coeuret

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

MISE EN ŒUVRE

Stockage des matériaux : le stockage des rouleaux aura lieu pendant au moins **48 heures** dans un local aéré, à l'abri de l'humidité et à température minimale de **15°C**.

Conditions de pose : la température de mise en œuvre sera elle aussi au moins égale à 15°C.

Mise en œuvre : il est conseillé de réaliser les débits la veille de la pose.

Les supports sont dépoussiérés et nettoyés de toute souillure (aspiration, balayage à sec ou humide sauf chapes fluides base sulfate de calcium et bois) puis séchés.

Principe de pose : pose libre avec bande de jonction modul'up aux joints assurant le maintien du produit pendant le traitement des joints (par application de bandes de jonction modul'up de 100 mm minimum de large placées sous les joints et au niveau des seuils de porte.

Le positionnement des bandes doit être réalisé à cheval entre les 2 lés.

En cas d'aboutement de lés, positionner au joint une bande de jonction modul'up avant traitement des joints.

Seuils de porte : en complément, chaque passage de porte sera traité avec une bande de jonction modul'up au droit du joint entre lés avant d'être traité à froid ou traité à chaud ou recouvert par un seuil de porte adhésif. Il est possible d'utiliser un seuil de porte à visser en l'absence de chauffage par le sol.

Démarrage et mise en œuvre : placer le revêtement dans la pièce de façon qu'il recouvre toute la surface et remonter légèrement le long des murs (+ 10 cm) ; s'il existe, réaliser le joint (en tenant compte du raccord) en simple ou double coupe avec mise en place de la bande de jonction modul'up, la face anti-glisse (sans film de protection) sur le support. Pour réaliser la jonction entre lés, soulever le revêtement au départ d'une plinthe, découvrant ainsi la bande de jonction modul'up, désolidariser le film de protection, tirer sur le film en restant au plus près du revêtement et laisser retomber les lisières en les marouflant légèrement à la main, le film ouvrira progressivement le joint au fur et à mesure de son décollement. Une fois cette opération terminée, maroufler simplement la zone du joint pour faciliter l'adhérence avec la bande de jonction modul'up.

Les joints font l'objet d'un traitement à froid ou d'une soudure à chaud selon la pratique habituelle. Réaliser les arasements périphériques sans que le revêtement ne force trop sur les côtés (un jeu de 1 mm peut être laissé en lisière). L'application de plinthes rapportées est possible et permet l'obtention d'une meilleure esthétique.

Ce traitement est adapté aux locaux E1 et E2.

Produit de pose préconisé :

bande de jonction modul'up

NATURE	NOM
Simple face 100 mm	Bande de jonction modul'up réf. 792 Forbo



UN MODE DE POSE SIMPLIFIÉ



Outils et accessoires nécessaires :

- Mètre
- Crayon
- Bande de jonction modul'up réf. 792
- Cutter lame droite
- Cutter lame croche
- Marouffleur

STOCKAGE ET REALISATION DES DÉBITS

Stocker les rouleaux debout, dans un local tempéré, aéré et à l'abri de l'humidité, au minimum 48 heures avant la pose et à une température minimale de + 15°C.

Réalisation des débits la veille de la pose pour relaxer le produit.



- 1** Balayer ou aspirer les supports. Dans le cas d'un support neuf, appliquer un primaire.



- 5** Soulever le revêtement au départ d'une plinthe, découvrant ainsi la bande de jonction modul'up, désolidariser le film de protection.



- 2** Repérer l'emplacement des lés des revêtements. Mise en place de la bande de jonction modul'up réf. 792, la face « anti-glisse » (sans film de protection) placée sous les joints et au niveau des seuils de porte.



- 6** Tirer sur le film (indécorable) en restant au plus près du revêtement et laisser retomber les lisières.



- 3** Le collage entre les 2 lés doit être réalisé à cheval sur le joint. Placer le revêtement dans la pièce de façon qu'il recouvre toute la surface et remonter légèrement le long des murs (+ 10 cm).



- 7** Une fois cette opération terminée, maroufler simplement la zone du joint pour faciliter l'adhérence du revêtement avec la bande de jonction modul'up.



- 4** Les arasements périphériques sont réalisés sans que le revêtement ne force trop sur les côtés (un jeu de 1 mm peut être laissé en lisière). L'application de plinthes rapportées est possible et permet l'obtention d'une meilleure esthétique.

LES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Bande de jonction modul'up

Réf. : 792

Permet la mise en œuvre d'un revêtement de sol Modul'up sur ancien support (ex : amianté).

Se référer à l'Atex ou à l'ETN du revêtement associé pour la mise en œuvre de la bande de jonction modul'up. Rouleau de 50 m x 100 mm par boîte unitaire.



Traitement à froid type A

Réf. : 869301

Le traitement type A est recommandé pour assurer l'étanchéité entre deux revêtements de sol PVC à couche d'usure transparente. Consommation : 1 tube pour 20 m de joint. Carton de 30 tubes de 44g



Pistolet à colle

Réf. : 148

Pour coller les plinthes.



Colle de montage

Réf : 3158 / Carton de 25 cartouches de 310 ml

Consommation : 1 cartouche pour le collage de 10 à 12m de plinthes rigides PVC ou bois (hauteurs 60 à 100 mm).



Mastic P.U.

Réf : 3160 noir / 3161 gris / 3162 blanc / 3163 beige / Carton de 12 cartouches de 310 ml

Mastic Polyuréthane

Il permet d'assurer le calfatage.

Il est le seul à permettre une garantie d'étanchéité dans le temps.

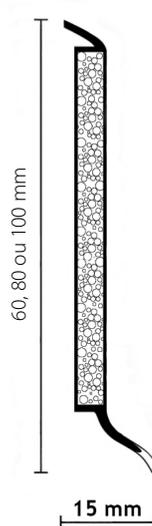
Il peut également être utilisé pour le collage.



LES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES DE FINITIONS

Plinthes décoratives 60, 80 et 100 mm

Plinthe en PVC semi-rigide disponible en 7 coloris dans les hauteurs suivantes : 60, 80 et 100 mm. Carton de 20 longueurs de 2,5 m soit 50 m/carton

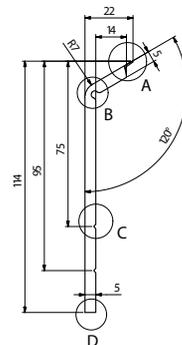


Plinthes à recouvrement 100 % PVC

Plinthe en PVC rigide pouvant être de couleurs unies (teintes dans la masse) et imitant naturels (impression digitale). Spécialement conçu pour s'adapter à différentes épaisseurs et hauteurs de plinthes :

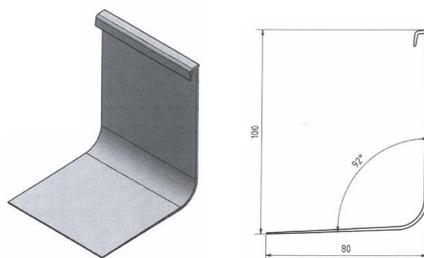
- jusqu'à 14 mm d'épaisseur
- jusqu'à 100 mm de hauteur

Carton de 20 longueurs de 2,5 m soit 50 m/carton.



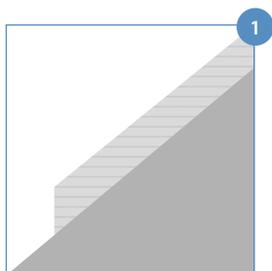
Plinthes complètes Modul'up

Profilé de finition rigide permettant l'appui du revêtement de sol en remontée de fond de gorge (forme d'appui pour angle) avec arrêt de finition intégré spécialement conçu pour assurer l'étanchéité (E3) lors de la mise en œuvre d'un Sarlon trafic modul'up en pose libre de part le plat rallongé par rapport à une plinthe complète standard. Carton de 10 longueurs de 2,5 m soit 25 m / carton.

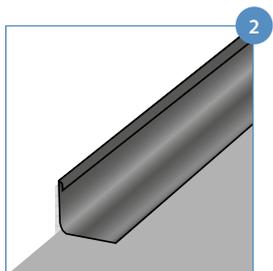


LES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES SUR SUPPORTS AMIANTÉS

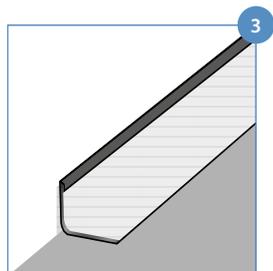
Solution pour réalisation d'une remontée en plinthe sur support amianté



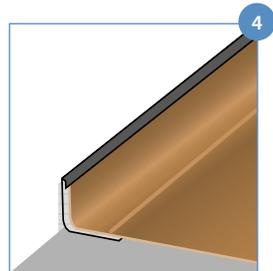
1 Appliquer une bande sèche ou colle sur une hauteur de 10 cm sur le mur.



2 Coller la plinthe complète spéciale amiante sur la zone encollée

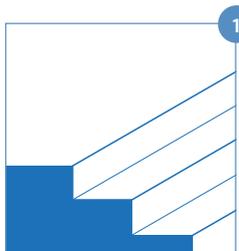


3 Appliquer une bande sèche ou colle PU M25 à l'intérieur de la plinthe complète.

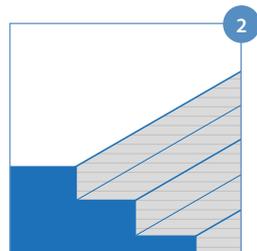


4 Coller une première bande de revêtement à l'intérieur de la plinthe complète de façon à pouvoir souder à chaud cette bande et le lé au niveau du plat de la plinthe ou de remonter directement le revêtement sur la plinthe.

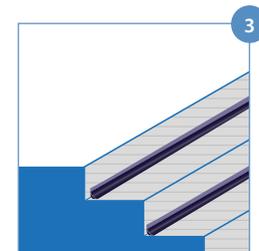
Solution pour recouvrement d'escaliers amiantés



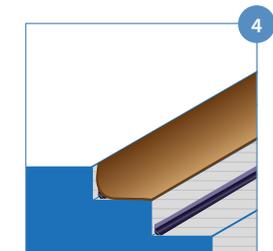
1 Les escaliers doivent avoir un état de surface propre, sec et lisse.



2 Appliquer une bande adhésive double face spéciale ou un poissant* sur chaque marche et contremarche (le cas échéant).

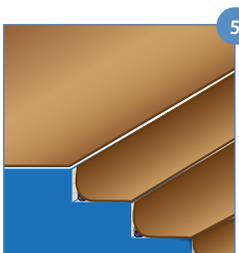


3 Poser une forme d'appui dans l'angle rentrant de chaque marche.

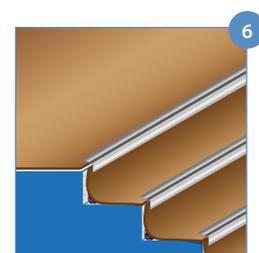


4 Appliquer une bande de Sarlon trafic modul'up en remontant de la marche vers la contremarche. Maroufler. Aaser le revêtement en périphérie.

*Contacter notre service technique pour les préconisations



5 Procéder de la même façon pour le reste de l'escalier.



6 Appliquer les nez de marche rallongés à visser.

VERSION FORT TRAFIC

ET ACCESSIBILITÉ DANS L'HABITAT

Gamme Sarlon trafic modul'up - Pose libre



Gamme Sarlon marche complète - Pose collée (hors pose sur amiante)

Bandes et dalles podotactiles

sarlon[®] marche complète

Le respect de la réglementation ne se fait pas au détriment de l'esthétisme
COORDINATION PARFAITE POSSIBLE POUR L'ENSEMBLE DE LA GAMME

<p>Sarlon marche complète</p> <ul style="list-style-type: none"> CHARENT 43246 43247 43248 43249 43250 <p>LINCA</p> <ul style="list-style-type: none"> 43251 43252 43253 <p>LOK</p> <ul style="list-style-type: none"> 43254 43255 43256 43257 43258 43259 43260 	<p>Sarlon trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> CHARENT 43201 43202 43203 43204 43205 <p>LINCA</p> <ul style="list-style-type: none"> 43206 43207 43208 <p>LOK</p> <ul style="list-style-type: none"> 43209 43210 43211 43212 43213 43214 	
---	---	----------

LES TAPIS DE PROPRETÉ

Des solutions de tapis de propreté

Les salissures apportées par le trafic des piétons à l'intérieur des bâtiments nuisent à la qualité de l'accueil. La mise en place d'un système de tapis de propreté efficace protège vos revêtements de sol et permet de réaliser jusqu'à 65 % d'économies sur les coûts d'entretien.



CORAL® : Tapis souple de propreté

Les tapis souples Coral® absorbent jusqu'à 94 % des saletés et de l'humidité. Ils permettent de réduire les coûts de nettoyage (eau, solvants, temps, électricité...) et de prolonger la durée de vie de vos revêtements de sol. Ils sont fabriqués dans notre usine de Krommémie (NL). La gamme Coral® bénéficie d'une garantie de 7 ans sous réserve d'une mise en oeuvre et d'un entretien conformes à nos préconisations.



NUWAY® : Tapis rigide de propreté

Les tapis d'entrée rigides Nuway® captent les saletés et l'humidité dans les zones d'entrées à fort trafic et contribuent à diminuer les coûts d'entretien des sols. Ils peuvent être enroulables, réversibles, interchangeable, et sont fabriqués sur-mesure à Telford (UK).

Nuway®, connect et grid bénéficient d'une garantie de 7 ans et Nuway® tuftiguard d'une garantie de 15 ans sous réserve d'une mise en oeuvre et d'un entretien conformes à nos préconisations.



Sarlon habitat modul'up 2s3 bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en oeuvre des tapis de propreté Coral® ou Nuway® du fabricant).

